



PRÉSENTATION DU PROJET
LANDES RÉSILIENTES
ÉCOLE PRIMAIRE DES DEUX ÉTANGS
SEIGNOSSE

PRÉSENTATION DU PROJET

Maillon de la chaîne des étangs landais, le site de la nouvelle école de Seignosse offre un support d'usages vertueux, à la lisière entre bourg et nature. Au cœur de la lande, se développe un apprentissage par l'expérience du paysage et de la matière. La construction d'une école porte la responsabilité de la création d'un lieu de sensibilisation des générations futures. Alors, nous avons voulu replacer l'enfant au cœur d'un écosystème vivant. La frugalité, la biodiversité et le confort d'usage sont les fondements de cette architecture résiliente. Chaque approche est bénéfique aux autres et permet de répondre aux attentes du programme afin de concevoir :

- un ensemble paysagé
- un équipement fonctionnel et emblématique
- une architecture durable

Le projet s'implante en lisière de la réserve naturelle de l'étang noir et assure une continuité végétale en développant une nature endémique au service de l'apprentissage et du lien social. L'école de Seignosse prend vie au cœur d'un système paysager singulier composé de dunes et de pinèdes. Cette végétation d'arrière-dune littorale est mise en scène. Tel un havre de biodiversité, elle est présente dans tout le projet et propose un paysage quotidien aux écoliers propice à l'apprentissage. L'expérience de cet échantillon de nature permet la transmission d'un patrimoine culturel et une sensibilisation à la conservation de ce milieu riche de biodiversité. L'esprit de l'enfant se développe au cœur d'une lande résiliente.

Le nouveau parcours sur l'Avenue du Noun propose un cheminement jalonné de modelés plantés offrant un nouveau terrain de jeu pour les enfants autour du chemin de l'eau. L'aménagement paysagé de l'espace public allie identité locale, technicité et confort d'usage. Les différentes séquences paysagères permettent la mise en sécurité du site, la gestion naturelle des eaux de pluie, et propose des espaces de convivialités ombragés et abrités.

Le parvis est un véritable élément signal dans le paysage, il met à distance les flux de véhicules et propose une ombre généreuse lors des journées estivales. Il vient conforter l'espace public au sein d'un cadre convivial, générateur de lien social jusqu'à l'entrée couverte du bâtiment.

À l'arrière du site, le projet propose une promenade ombragée dans laquelle des insertions végétales s'immiscent au travers du revêtement afin de rythmer le linéaire, de donner de l'épaisseur aux îlots de fraîcheur aux contacts des cours, et d'assurer un filtre planté sur les zones de récréation.

Le projet développe un ensemble bâti composé sur mesure qui allie fonctionnalité et polyvalence. La décomposition des différents espaces d'apprentissages propose une échelle appropriable par les enfants où l'imaginaire est nourri par l'univers de la cabane forestière. Les espaces communs au centre unifient la composition et assurent une entrée institutionnelle et sécurisée depuis l'avenue du Noun. Une rue centrale permet de desservir l'ensemble des programmes. Cet espace hybride au sein de l'école est une véritable opportunité afin de proposer de nouveaux usages et fédérer une vie d'école attractive. C'est le lieu des séparations et des retrouvailles. Semi-couvert, il permet de s'asseoir à l'abri, de garer son vélo ou d'y proposer des événements temporaires de la vie scolaire. Cet espace est clos et sécurisé, et un grand portail permet son ouverture sur l'entrée de l'école.

Le parti pris de l'implantation permet de valoriser les atouts naturels du site pour le confort d'usage des petits et des grands. La succession d'espaces traversants favorise l'éclairage et la ventilation naturelle. La grande majorité des espaces de circulations extérieurs et couverts permettent une polyvalence des usages. Ces grandes coursives sont conçues comme de véritables lieux de vies extérieurs, dans la continuité des préaux. Cette architecture du « dedans/dehors » permet de développer une philosophie éducative proche de l'école de la forêt. L'espace physique d'apprentissage ne contraint pas l'ouverture de l'espace mental de l'enfant. La plurivalence des espaces extérieurs abrités est propice aux activités de plein air quotidiennes, nécessaires au développement de l'imaginaire et de la curiosité des enfants.

Un environnement paysagé ludique s'empare des cours et propose une diversité des univers. La nature offre des formes de jeu créatives et exploratoires, bénéfiques au développement. L'éveil de l'enfant autour des plantes et des dunes permet une appropriation de chacun en fonction de sa sensibilité propre.

Le projet propose une architecture durable et frugale qui vie en symbiose avec son environnement. La déclinaison de la matière bois en façade sous différents assemblages, prône la sobriété d'une architecture locale vivante. La simplicité technique est au cœur de nos préoccupations. Le travail d'une enveloppe performante et d'une implantation bioclimatique, permet de maximiser l'utilisation des éléments naturels et de minimiser le recours aux énergies primaires. Cette architecture bio-sourcée est support de biodiversité, et assure la pérennité du lien entre l'enfant et la nature.

I. LISIÈRE

UNE ÉCOLE AUX PORTES DE LA NATURE



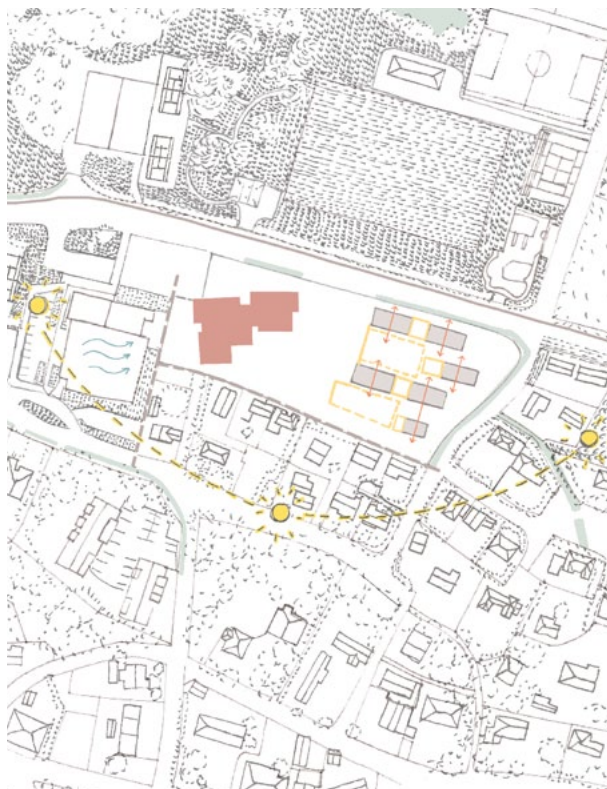
1/ LA PARCELLE

L'assiette foncière est bordée au Nord par l'avenue du Noun, à l'Est par l'avenue de l'Étang noir. Au Sud et à l'Ouest une voie de circulation douce sera prévue. Une aire de stationnement existante est présente à l'Est de la parcelle. Une piste cyclable neuve avenue du Noun relie le littoral aux quartiers pavillonnaires du Bourg.

La parcelle est divisée en deux parties. Sur la première, à l'Est, est installée l'école existante et sa cour de récréation. Sur la seconde partie, le terrain n'est pas aménagé, seulement enherbé. La topographie est très peu marquée, seuls des fossés et un merlon de terre sont en périphérie de terrain libre. Au niveau de l'école existante, le terrain est 40cm plus bas. Une nappe phréatique est affleurante.

Le PLU indique les dispositions suivantes en terme de gabarit:

- recul par rapport aux emprises publiques: non règlementées
- recul par rapport aux limites séparatives $d = 0$ ou $d = h/2$ minimum 3 m
- distance entre constructions minimale de $d = (h_1 + h_2)/2$ minimum 3m
- ES et hauteur non règlementées



2/ UNE SITUATION OPTIMALE

Les constructions seront implantées au maximum selon les principes de l'architecture bioclimatique. L'axe Nord-Sud permettra de profiter d'un ensoleillement maximal et de s'abriter des vents dominants. Les bâtiments seront traversants afin de profiter d'une double orientation et d'une ventilation naturelle.

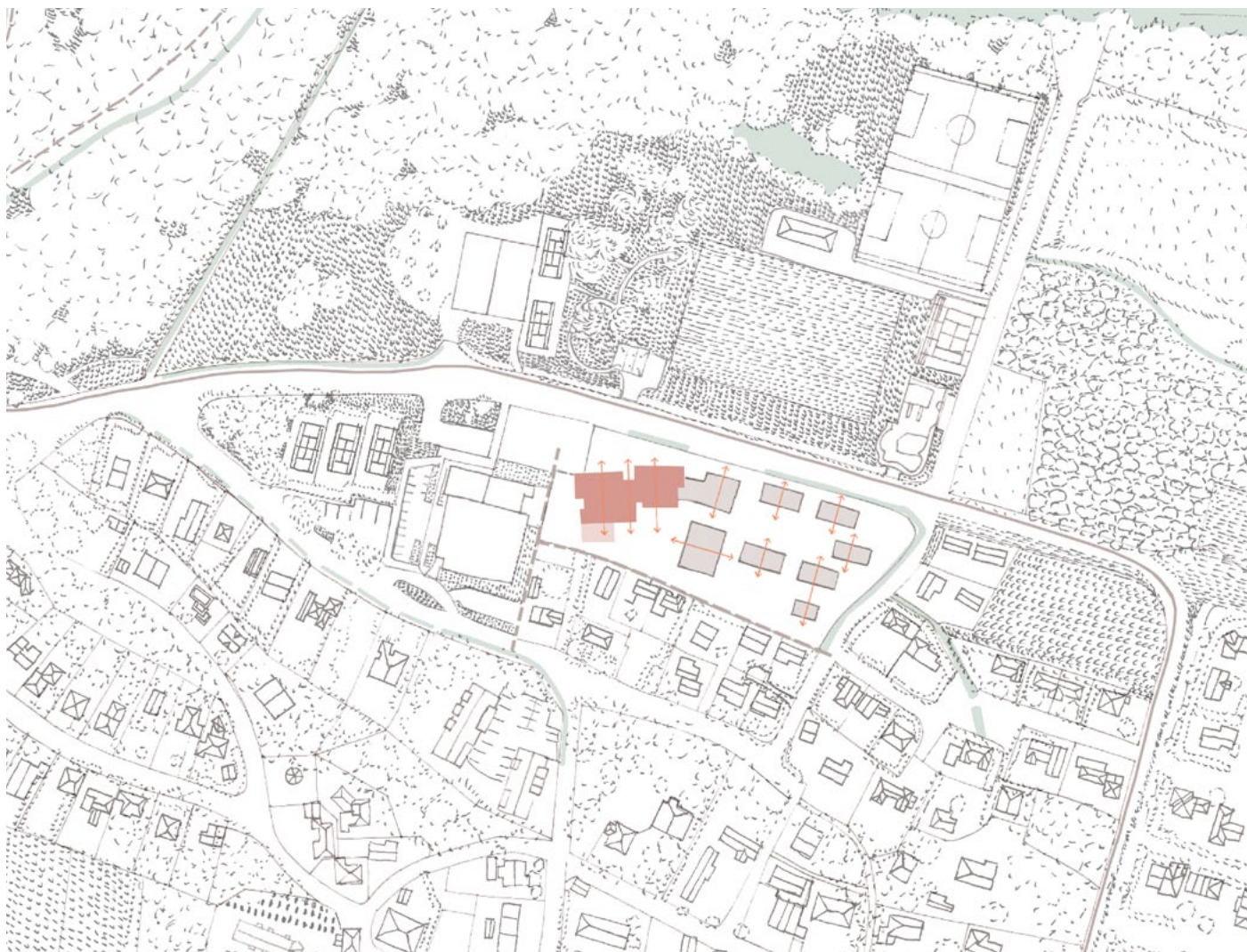
Les constructions s'implanteront contre l'avenue du Noun pour empêcher toutes les vues sur les espaces scolaires et les cours de récréation seront au Sud pour être bien ensoleillées. Le long de l'avenue de l'étang noir, la façade sera discontinue pour ne pas créer un front bâti trop long qui dialoguerait difficilement avec les maisons individuelles en face. La limite Sud sera très peu bâtie, elle aura un caractère très végétal pour créer un espace tampon avec le voisinage et ne pas avoir de vis à vis.

Les bâtiments neufs des cycles 2 et 3 seront implantés sur la parcelle enherbée en respectant les préconisations du programme:

- assembler les classes deux par deux avec leurs rangements et sanitaires,
- accéder depuis la cour de récréation,
- ne pas avoir de couloir intérieur.

I. LISIÈRE

UNE ÉCOLE AUX PORTES DE LA NATURE



3/ UNE ADAPTATION DE L'EXISTANT

Il était demandé dans le programme d'installer dans les locaux existant le cycle 1, le périscolaire et l'espace de restauration au moyen d'une rénovation et d'extensions. La réorganisation des locaux devra permettre aux enfants du cycle 1 de se déplacer à l'intérieur et les salles de classes auront les mêmes caractéristiques fonctionnelles que celles des cycles 2 et 3 précitées.

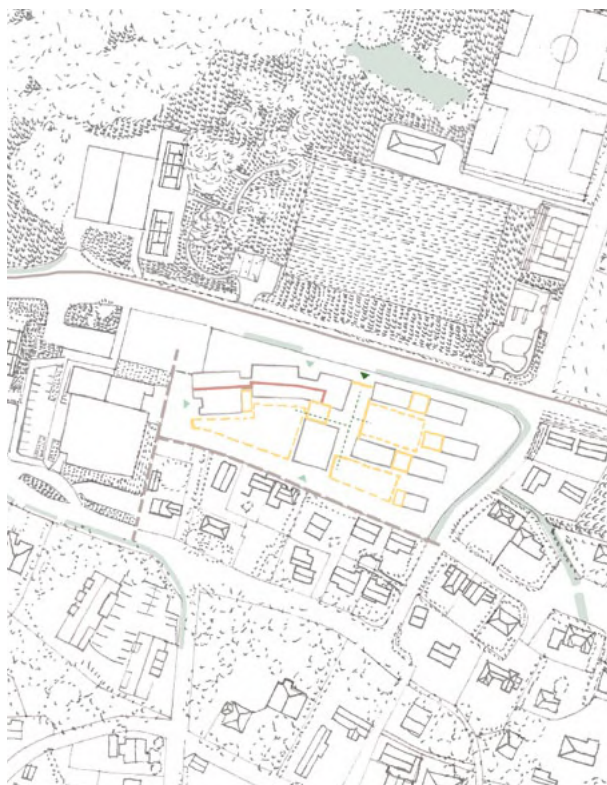
Au regard de la position du bâti à l'Ouest sur la parcelle, les extensions devront se faire vers l'Est. De plus, les espaces périscolaires et de restauration sont communs à tous les cycles et il paraît important d'un point de vue fonctionnel que les enfants des cycles 2 et 3 puissent y accéder sans passer par le cycle 1.

Aussi, nous proposons d'installer uniquement le cycle 1 dans l'école existante et de positionner dans une extension au centre de la parcelle les espaces périscolaires et de restauration. Une implantation dans l'axe Nord-Sud permet une indépendance de chaque cycle.

Concernant le bâtiment existant, la réorganisation tient compte au maximum de la structure existante. A l'intérieur, il s'agit d'un travail de cloisonnement. Les préaux et casquettes bétons seront démolis et les couvertures harmonisées. Une refecton nécessaire des façades et un travail sur les toitures permettra d'harmoniser le tout, en respectant le bon état général des prestations intérieures de ce bâtiment relativement récent.

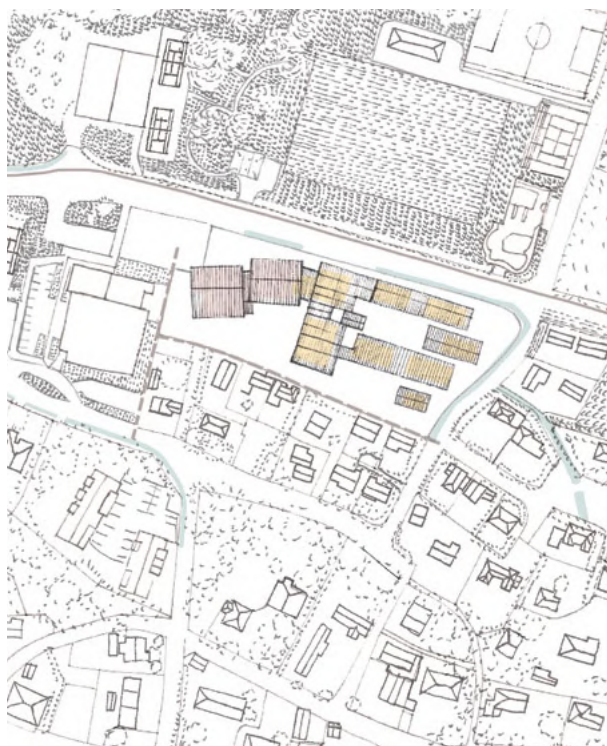
I. LISIÈRE

UNE ÉCOLE AUX PORTES DE LA NATURE



4/ UNE ÉCOLE DEDANS DEHORS

Le programme est ainsi fractionné en quatre entités fonctionnelles: les trois cycles indépendants et les espaces communs. Chaque cycle est ouvert sur une cour de récréation et possède deux préaux. Le cycle 1 conserve le couloir existant et le prolonge afin de proposer un cheminement intérieur pour les enfants jusqu'aux espaces communs. Les cycles 2 et 3 accèdent aux espaces depuis l'extérieur. Les enfants accompagnés de leurs parents entrent dans l'école depuis le parvis par un accès unique donnant sur un espace central extérieur qui dessert chaque cour de récréation, depuis lesquelles toutes les salles de classes sont accessibles. Ce même accès dessert les espaces périscolaires. Pendant les temps scolaires, les enfants sont séparés par cycle. Pendant la pause méridienne, les enfants des cycles 2 et 3 peuvent accéder à l'espace de restauration en autonomie. Pendant les temps périscolaires, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont séparés et les cours de récréations sont accessibles. Les accès personnels sont divisés en trois. Le premier est à l'Ouest pour les ATSEM. Le second donne sur le parvis pour les enseignants et le périscolaire. Le troisième est au Sud pour le personnel de la restauration depuis la cour de service qui permet les livraisons.



5/ UN COUVERT QUI UNIFIE

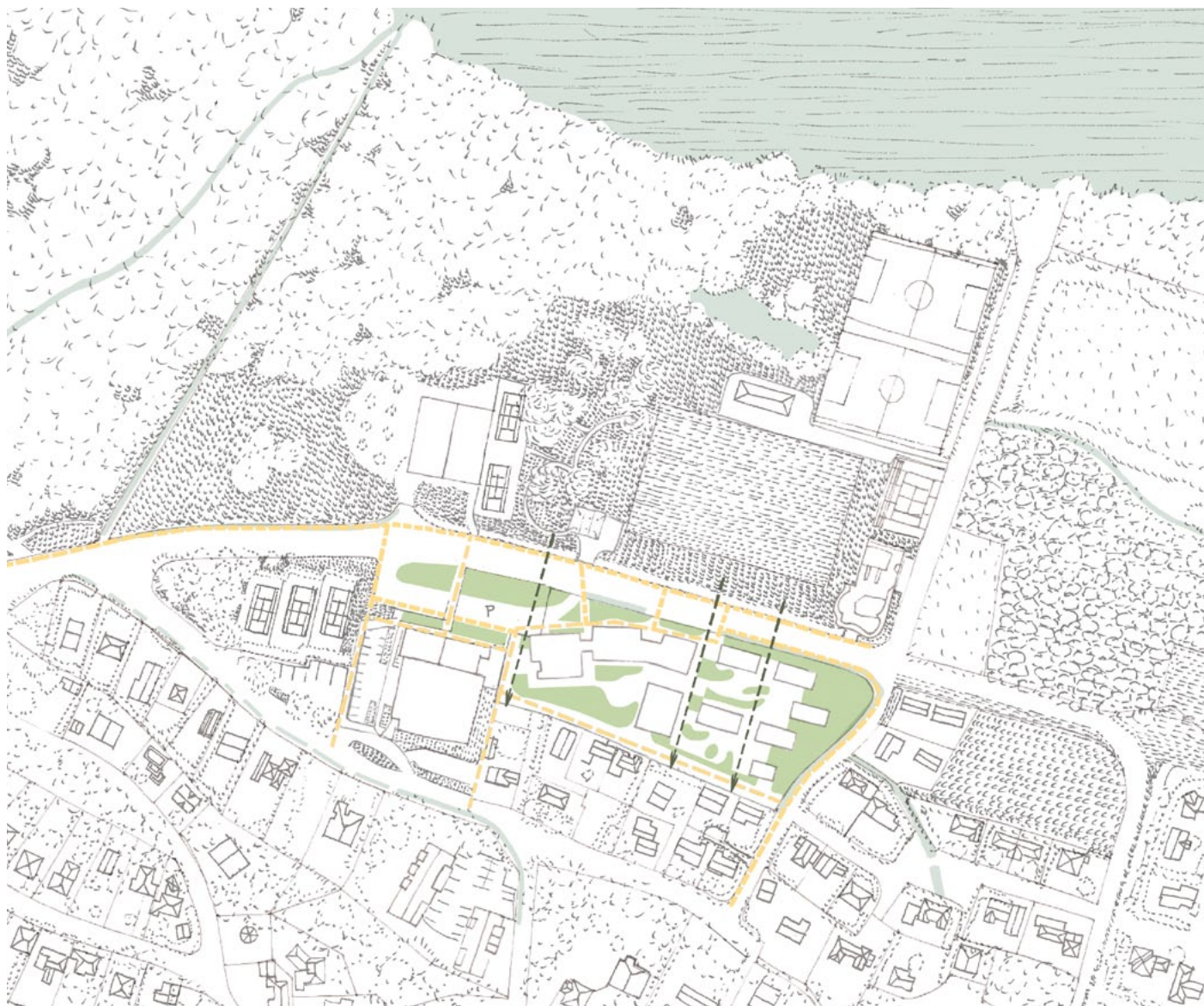
Afin de garantir un confort d'usage lors des déplacements de l'ensemble des usagers, toutes les connections extérieures sont abritées. Le parvis est largement couvert pour abriter les parents. L'espace central extérieur de distribution est pensé comme une rue piétonne semi-couverte qui connecte tous les programmes. Cette couverture est percée par endroit, de patios qui apportent de la lumière sans interrompre les cheminements. Pour chaque cycle, une large coursive le long des cours de récréations dessert l'ensemble des classes. Un des préaux de la maternelle permet l'accès au réfectoire de manière abrité. Enfin l'aire de livraison est en partie couverte pour permettre de ne pas mouiller les denrées. Ainsi, enfants, personnels et parents sont en tous lieux protégés.

Au-delà d'unifier les usages en terme de qualité de confort, la couverture apporte également une écriture commune à tout le projet. L'existant sera couvert de la même manière que le neuf. En effet, la pérennité d'une toiture terrasse au regard de la pluviométrie de la région peut être remise en question. Aussi, l'ensemble des toitures sont à deux pans, couvertes d'un matériau unique. Les faîtages sont tous orientés dans l'axe Est-Ouest, ce qui permet de créer de larges débords de toit pour protéger les façades et les coursives du soleil et de la pluie.

6/ DES INSERTIONS PAYSAGÈRES

Le bâti ainsi composé crée des interstices propices à l'insertion du végétal. L'ensemble des espaces extérieurs sont largement plantés et les aménagements des espaces font échos au du grand paysage. Sur l'avenue du Noun la trame paysagère viendra compléter les éléments existants, les aménagements seront fonctionnels, les espaces plantés permettront de séparer les flux et seront regroupés en îlots pour augmenter leur impact visuel. Les abords de l'école s'appuient sur les réseaux de canaux et de fossés existants qui sont complétés de noues pour gérer les eaux pluviales et renforcer l'évocation des étangs. Les arbres plantés seront d'une taille conséquente pour augmenter leurs pouvoirs rafraîchissants et rappeler la verticalité de la forêt.

Le long de l'avenue de l'étang noir le front bâti discontinu sera largement planté pour atténuer l'impact de l'équipement sur le voisinage et gérer les vis à vis depuis l'espace public. Le long de la frange Sud plusieurs strates végétales de densités et d hauteurs variables permettront de préserver les jardins des maisons individuelles. Enfin les cours de récréations seront envahies par un univers végétal ludique autour de la dune et de la forêt qui sera décliné en triptyque adapté en fonction de l'âge des enfants afin que chaque espace ait sa propre identité.



I. LISIÈRE

ESPACES PUBLICS ET GRAND PAYSAGE



Vue perspective depuis l'avenue du Noun sur le parvis

AVENUE DU NOUN : UNE INVITATION À LA FLÂNERIE

Le parcours sur l'Avenue du Noun est travaillé sur toute sa longueur, du parking existant jusqu'au giratoire en connexion à l'avenue de L'Etang Noir. Le cheminement est jalonné de modelés plantés offrant un nouveau terrain de jeu pour les enfants qui pourront dévaler les dunes autour d'un chemin de l'eau dans la continuité du fossé existant.

Le parvis de l'école est un véritable élément signal dans le paysage, il met à distance les flux de véhicules et propose une ombre généreuse lors des journées estivales. Il vient conforter l'espace public au sein d'un cadre convivial, générateur de lien social. De multiples assises offrent aux familles un lieu de «pause» confortable. Une partie abritée par un porche permet aux accompagnants de déposer leurs vélos et vélos cargos le temps d'accompagner le(s) enfant(s) dans les différentes cours.

Une attention particulière est portée à la gestion des différents flux de circulations pour une meilleure lisibilité et une plus grande sécurité de tous ; auto, cyclo ou piéton. La nouvelle proposition permet de bien différencier le flux des voitures et des bus proposant un stationnement conséquent en base sur la partie Est du site. Cette zone intégrera aussi le point de tri des déchets, comprenant 7 bacs semi-enterrés et un emplacement pour le bac des déchets organiques.

De plus, nous proposons en option une zone de stationnement sur l'avenue du Noun qui rapproche de l'entrée principale un nombre important de places et permet de les mutualiser avec les autres activités du site hors temps scolaire.

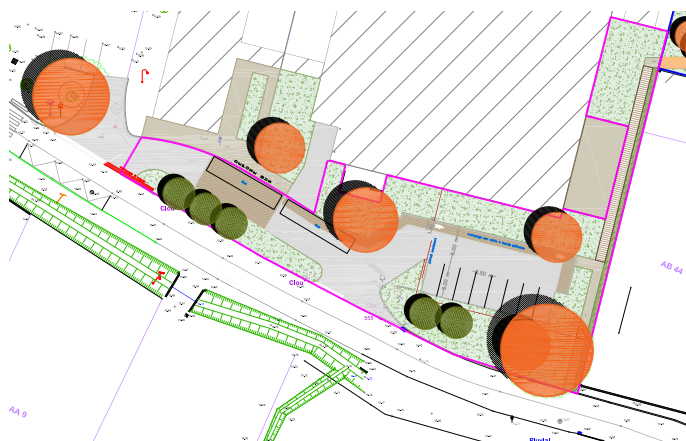
Au Sud, au niveau de l'entrée de la salle Maurice Ravailhe, nous proposons un réaménagement intégrant une zone de stationnement des Bus et la sécurisation d'un cheminement piéton jusqu'à l'école. Cette

zone permettra dans un premier temps d'accueillir les Bus arrivant du Bourg. Cependant, son dimensionnement pour permettre d'accueillir les Bus dans les deux sens dans l'avenir.

Le réaménagement de cette zone et du cheminement piéton à l'arrière de l'école est aussi l'occasion d'aménager un parking enseignant sécurisé.

Les connexions piétonnes sont renforcées aux abords du projet. La piste cyclable vient trouver de nouvelles connexions avec le parvis de l'école afin de favoriser davantage les déplacements doux.

Quant aux parents qui déposent leurs enfants en voiture, ils pourront le faire de manière fluide et en toute sécurité grâce à une zone dépose minute matérialisée par un revêtement distinctif au contact du parvis et de l'entrée principale. Une deuxième zone de dépose minute sera placée proche de l'entrée des maternelles en lieu et place de l'ancienne zone de Bus.



I. LISIÈRE

ESPACES PUBLICS ET GRAND PAYSAGE



AVENUE DE L'ÉTANG NOIR : «LA DUNE COMME ILOT DE FRAÎCHEUR»

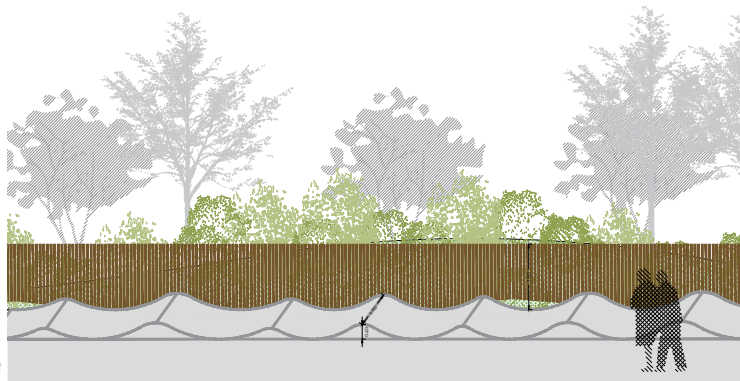
Dans le but de favoriser des zones de fraîcheur au sein de l'établissement, la frange boisée est le lieu idéal pour garantir ombre et fraîcheur en saison chaude. La topographie du site nous permet ici de diriger une partie des eaux de pluie du projet pour y aménager une noue végétalisée qui prend appui sur le fossé existant. Cette lisière fraîche, inaccessible depuis les cours est un espace favorable au développement de la vie biologique et constitue un observatoire de biodiversité potentiel.

LIAISONS DOUCES : CONNECTER, SE RENCONTRER, S'AMUSER

Afin de reconnecter cette école avec le centre-bourg et les différents quartiers d'habitations de Seignosse, une liaison douce longe la limite Sud de l'école d'Est en Ouest. Elle permet une mise à distance des cours de récréation avec les habitats proches. Cette liaison propose une promenade plantée afin de rythmer le linéaire, de donner de l'épaisseur aux îlots de fraîcheur aux contacts des cours et assurer un filtre planté sur les zones de récréation. De plus, elle permet de desservir l'entrée des cycles 1 et 3, et de connecter l'ensemble du projet à la nouvelle zone de Bus.

Cette allée sécurisée au droit de l'école est aussi l'occasion de proposer un équipement d'apprentissage du vélo pour les enfants. Un marquage au sol ainsi que du mobilier spécifique type pumtrack sera le lieu idéal pour se perfectionner sur 2 roues.

Cette liaison douce permet aussi d'approvisionner la cantine de l'école, avec un accès véhicule de service possible jusqu'au parvis du self et zone technique.



Équipement deux roues sur la liaison douce

II. COMPOSITION

UNE RUE SEMI-COUEVERTE



Vue perspective depuis la cour de récréation du cycle 2 sur la rue semi-couverte

LE PARVIS : LA BIOPHILIE SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

La biophilie, c'est l'amour du vivant, c'est le besoin parfois urgent de se retrouver au milieu de la végétation. En tout cas, c'est un besoin fondamental pour l'être humain d'être en contact avec la nature.

Que ce soit par la fenêtre de la salle de classe, ou les temps de récréation, les yeux des enfants sont toujours à la recherche d'une nouvelle aventure. Ainsi nous avons imaginé et conçu un espace entre «la maison» et l'école, un temps offert où enfants et parents se rendant à pied, en trottinette ou en tricycle / vélo sur un chemin aménagé de façon à combiner leurs besoins de bouger et d'être au contact de la nature.

Ce chemin vers l'école nous mène vers une entrée qui peut être commune pour tous les cycles, les flux sont ensuite redistribués vers les trois cours. Chaque cycle possède en plus une entrée indépendante sur sa cour depuis l'extérieure.

LA RUE COMMUNE

Une fois passé le grand portail du parvis, ce lieu est le point central de l'établissement scolaire, pensée comme une ruelle piétonne, il permet aux parents et accompagnants d'accéder aux classes et aux enfants de rejoindre l'espace de restauration en toute autonomie et sécurité.

L'espace est semi-couvert et clos. Il est ouvert aux parents selon les horaires d'ouverture et de fermeture de l'établissement et donne accès

aux cours. Pendant les temps périscolaires, chaque élève y accède pour rejoindre les espaces communs. Une clôture basse (1m) assure les séparations entre les différents cycles et une clôture haute (2m) sur l'espace public ce qui permet de se déplacer de manière sécurisée et en autonomie. Des protillons sont positionnés au droit des coursives et de grands portails dans chaque cours.

LA RUE, SUPPORT DE PARTAGE ET D'APPRENTISSAGE

La création de cet espace hybride au sein de l'école est une véritable opportunité afin de proposer de nouveaux usages et fédérer une vie d'école encore plus prégnante.

La rue est au quotidien le lieu des séparations et des retrouvailles. On y retrouve des bancs, des racks vélos, des espaces d'exposition temporaires, des tableaux d'affichage, ...

La présence du végétal vient souligner les entrées des trois cycles. La rue est ponctuée de trois grands pins maritimes qui traverseront les toits et viendront faire échos au paysage alentour. Au pied des pins, une végétation dense mettra en scène le cycle vertueux de l'eau avec des jardins de pluies qui récoltent les eaux des toitures. Ainsi ce lieu n'est plus un simple espace fonctionnel mais devient également un lieu d'expérimentation et d'apprentissage au contact de la nature.

II. COMPOSITION

REINVENTER LES COURS DE RECREATION



Vue perspective sur la cour de récréation du cycle 2

RENATURER LA COUR DE RÉCRÉATION

Pour ce projet, la cour de récréation a été repensée comme lieu d'éveil ludique autour des plantes et des dunes. Pour sensibiliser de manière spontanée les enfants, les cours de récréations sont parcourues par de larges zones plantées qui chassent les revêtements minéraux. La recherche d'un équilibre entre ombre et lumière forme des espaces rythmés aux multiples possibilités d'émerveillement au côté de la nature.

RECHERCHER L'ÉQUILIBRE DES REVÊTEMENTS

De manière générale, en complément de la zone de fraîcheur coté Est, des îlots arborés favorisent des espaces aux températures plus supportables en été au sein de chaque cour. Les arbres sont regroupés par îlots afin de donner plus de poids à leurs pouvoirs rafraîchissant.

Des îlots plus larges ceinturent les cours de récréation des maternelles et du cycle 3 afin d'entretenir un effet d'alcôve végétal et de filtre visuel.

Le revêtement principal des cours est un enrobé bas carbone à haute qualité environnementale. Grâce à sa composition à base d'un mélange à froid de granulats et d'un liant organo-minéral, il présente un aspect naturel et uni aux coloris clairs, évoquant le sable.

Le dessin des espaces plantés privilégie des mouvements de sols dont le nivellement évite la stagnation de l'eau sur les espaces verts. Composés de pentes, modelés ou dépressions légères, ce choix permet d'éviter l'utilisation et la mise en place de drains relativement coûteux en installation et en entretien.

La palette végétale est définie de manière à assurer une dominante persistante toute l'année et adaptée au sol en place. Elle est complétée par quelques essences caduques et vivaces qui rythment une évolution du paysage suivant les saisons.

S'INSCRIRE DANS UN PROJET SÉCURISÉ

Le cadre scolaire nécessitant la maximisation des paramètres de sécurité, le travail des modelés de terre est le plus doux possible et libère de larges champs de visibilité. Les cours sont entièrement clôturées de manière uniforme avec une hauteur de 1.80 m. Une attention particulière doit être portée sur la palette végétale, qui bien que généreuse devra répondre aux exigences sanitaires vis-à-vis des enfants.

LA COUR AU COEUR DE LA NATURE

Courir entre les arbres, sauter d'une souche à l'autre, escalader les rochers... Qu'y a-t-il de plus amusant que jouer en pleine nature? Aujourd'hui et au regard des différentes études nous savons qu'un plus grand contact avec la nature permet de développer une plus grande créativité, une plus grande prise de risque et une meilleure stimulation reliée à l'apprentissage. La nature offre des formes de jeu plus créatives et exploratoires, bénéfiques pour le développement des enfants.

II. COMPOSITION

REINVENTER LES COURS DE RECREATION

UN IMAGINAIRE TOURNÉ VERS LA DUNE ET LA FORÊT

Les cours se composent de dunes évoluant tant par leur taille que par leurs matérialités. Ces modèles alternent entre végétal, sols souples ou bois et génèrent à eux seuls des jeux multiples qui varient selon leurs matérialités et leurs hauteurs.

Dans la cour maternelle, l'évocation des dunes se fait par un jeu de micro-reliefs intégrés dans le sol amortissant, afin de leur proposer une première approche du relief. Les dunes y sont supports de cabanes ou de tunnel à traverser.

Dans la cour du cycle 2, la dune prend de l'envergure, on y grimpe et on glisse sur la descente.

Enfin, dans la cour du cycle 3, la dune devient mirador, point d'observation en hauteur et offre de plus grandes perspectives sur le terrain de jeux.

COUR DES MATERNELLES

La cour des plus petits est composée d'une succession d'espaces ludiques et d'éveils.

Un large espace boisé est pensé comme un jardin de pluie, les enfants peuvent le traverser via un parcours légèrement surélevé pour s'immerger dans la forêt et la contempler.

Au contact des salles de classe de petites passerelles marquent l'entrée d'une clairière d'éveil où la végétation se propage au sol sur un revêtement mixte avant de gravir les dunes. Un tunnel permet de passer sous l'une d'entre elle. L'espace devient ensuite entièrement revêtu de sol souple pour courir et sauter sur les microreliefs.

Enfin, une cabane prend place au creux d'une dune géante recouverte par la végétation. Ils peuvent tour à tour se réfugier et se raconter leurs aventures.



références

- 1- parcours suspendu pour les plus petits
- 2- tunnel dans la butte
- 3- cabane ombragée
- 4- sol mixte de pavé à joints gazon

II. COMPOSITION

REINVENTER LES COURS DE RECREATION

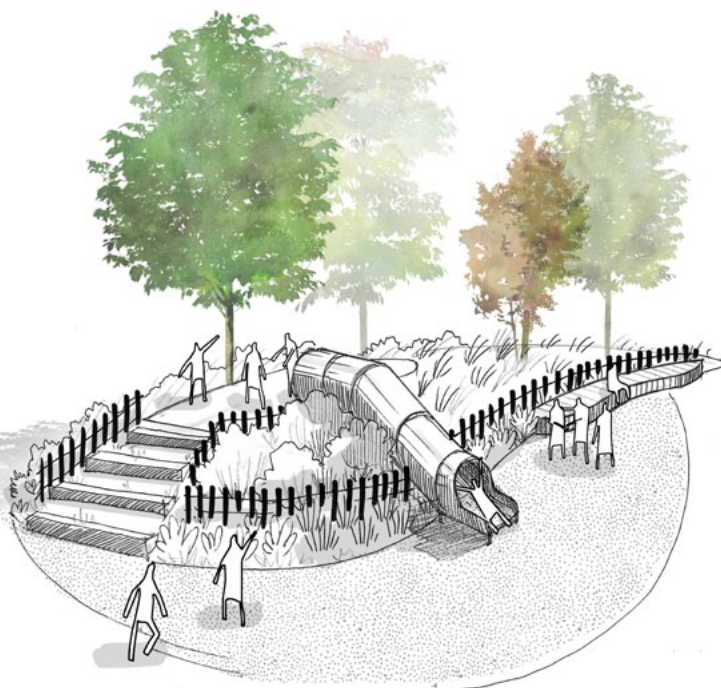
COUR DU CYCLE 2

La situation de la cour du cycle 2 est singulière à l'échelle de l'école car elle est cernée par le bâti. Elle s'ouvre sur la rue centrale et se connecte aux îlots arborés qui s'étendent là aussi en de larges dunes végétalisées qui envahissent la cour.

Un jardin de pluie s'avance en partie Sud et devient le théâtre des jours humides. Le jardin évolue ensuite en jardinière dans laquelle les enfants pourront expérimenter le jardinage et stimuler leurs sens grâce à la mise en œuvre d'une palette aromatique. Au contact du préau la dune devient un module en bois d'assises, aussi bien pour les enfants que pour les enseignants.

Au nord de la cour, la dune est généreusement arborée et conforte la perspective végétale. Au centre, la grande dune favorise l'activité physique. À son point le plus haut, elle offre une vue d'ensemble sur le paysage de la cour, accompagnée d'une plateforme et d'un toboggan, elle se transforme en terrain de glisse.

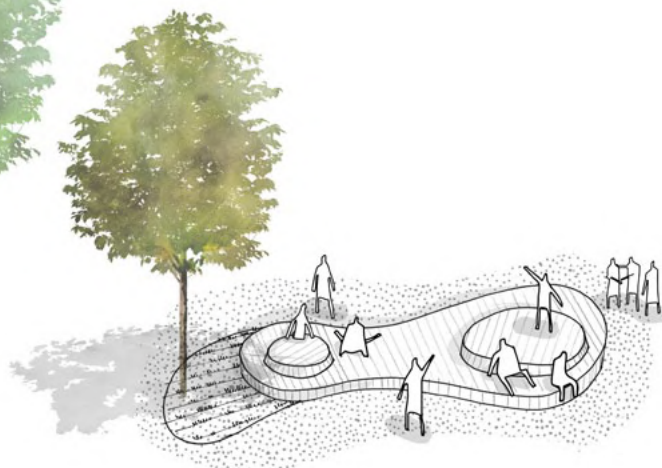
En son cœur, la dune est entourée de sol souple pour la sécurité des enfants, on y retrouve quelques microreliefs et de grandes banquettes pour se retrouver et bavarder.



COUR DU CYCLE 3

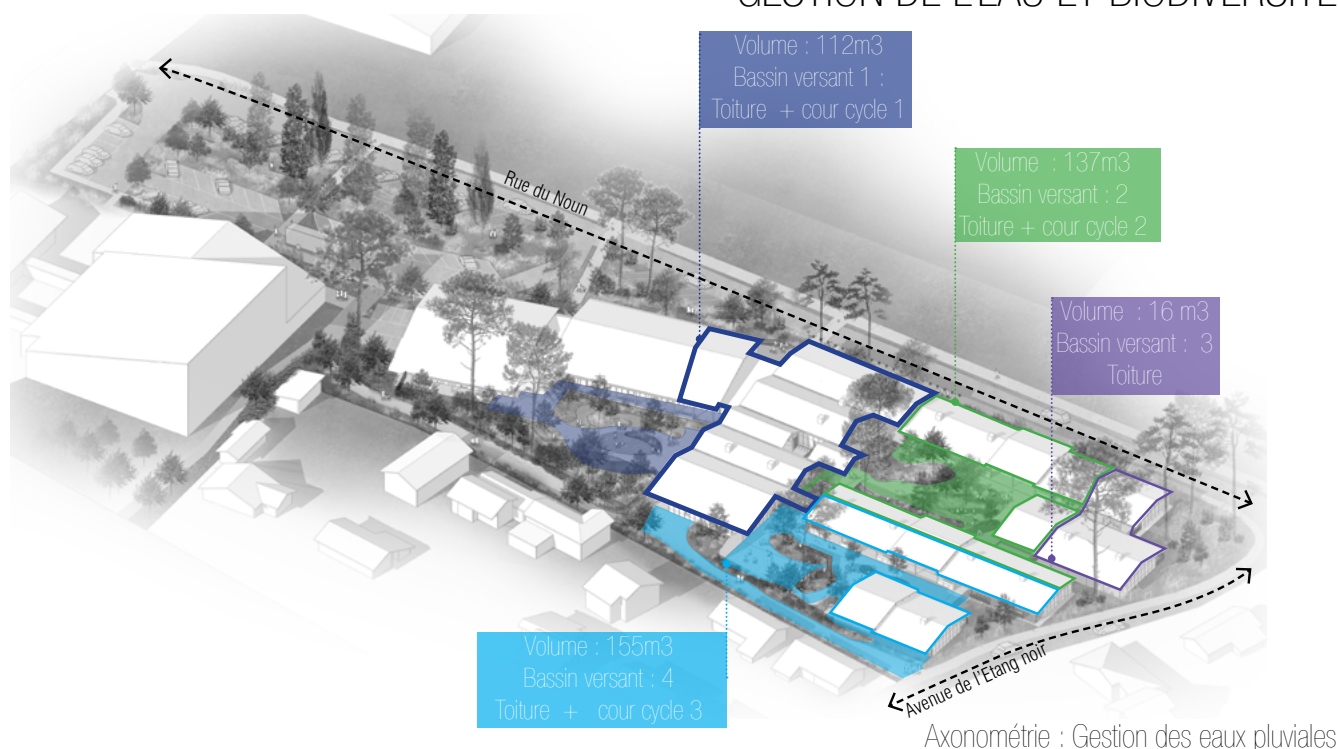
Avec la dune la plus haute de l'école, la cour du cycle 3 propose un terrain de jeu plus audacieux. Un grand promontoire domine le fronton d'un côté et les préaux de l'autre. Il s'élève sur la dune plantée créant des occasions contempler les environs et les différents espaces de la cour.

Au-delà de la zone sportive autour du fronton, un lieu de rassemblement et de convergence entre les différentes activités de la cour est matérialisé par des cocons et bille de bois, lieux idéals pour se confier quelques secrets. Leur position stratégique entre les préaux en fait un lieu clé de partage. L'élargissement d'un revêtement mixte forme une petite scène et accueille des bacs potagers pour l'expérimentation des plantations et du jardinage.



III. FRUGALITE

GESTION DE L'EAU ET BIODIVERSITÉ



LIMITATION DE L'IMPERMÉABILISATION

LIMITATION DE L'EMPRISE DU BÂTIMENT

Nous avons recherché l'emprise au sol la plus compacte possible afin de limiter l'imperméabilisation. Elle est de 5340m² y compris préaux pour une surface totale de terrain de 11138m², soit la moitié de la surface de la parcelle (48%).

LIMITATION DES REVÊTEMENTS IMPERMÉABLES POUR LES TRAITEMENTS DES ESPACES EXTÉRIEURS DANS L'ÉCOLE

27% de la surface de la parcelle est conservée en pleine terre, les espaces de cours non végétalisés et les cheminements piétons sont traités en surface poreuse. Aussi, le coefficient d'imperméabilisation de la parcelle est de 68%.

FAVORISER L'INFILTRATION ET LA RECHARGE DES NAPPES

Le projet s'attache à maximiser l'infiltration à la source et donc de participer à la recharge des nappes. Pour ce faire, une part importante des espaces verts sont traités en légère dépression afin de favoriser l'infiltration au plus près du point de chute et la création de multiples petites zones humides source de biodiversité. L'ensemble de ces dispositions fonctionne en période de nappe basse.

GERER LES EPISODES PLUVIEUX EXCEPTIONNELS

La multiplication des épisodes pluvieux de forte intensité oblige l'aménagement de dispositifs de rétention. Ces dispositifs sont décrits dans le schéma directeur des eaux pluviales applicable sur la commune de Seignosse. A noter que le site est concerné par le phénomène de remontée de nappes à faible profondeur. Malgré cette apparente contrainte, le projet a été pensé, comme indiqué ci-avant, de manière à favoriser l'infiltration lors des périodes de nappes basses

et ainsi participer à leur recharge. En période de nappe haute, pour répondre aux besoins de rétention et stocker le volume d'eau nécessaire lors des forts épisodes pluvieux, les structures d'infiltration ont été dimensionnées selon les directives du schéma directeur (9.7m³/100m² imperméabilisés). Implantées entièrement au-dessus du niveau de la nappe, elles fonctionnent alors en rétention, avec un débit régulé connecté à l'exutoire. Le projet propose ainsi la réalisation de 4 bassins d'infiltration / rétention en structure réservoir respectivement de 155m³, 137m³, 112m³ et 16m³. Ces bassins sont pour trois d'entre eux placés sous les cours, elles même perméables. Un bassin aérien paysager de 42m³, consistant en la réalisation d'une dépression d'une profondeur d'une trentaine de centimètre, complète le dispositif. Les débits de fuite des bassins de rétention seront fixés à 1L/s, conformément aux prescriptions du schéma directeur.

ACCUEIL DE BIODIVERSITÉ

Dans l'imaginaire commun, la végétation de dune est «pauvre» et pourtant un grand nombre d'insectes vit dans ce milieu, et leur présence est fortement liée à la diversité de la flore. Une attention est portée sur la présence de toutes les strates végétales pour les formations des habitats naturels: 79 arbres seront plantés pour le projet et près de 2722m² seront laissés en pleine terre.

Un entretien moins intense de ces espaces favorisera le développement de fleurs attractives pour la petite faune mellifère. La palette végétale sera au maximum produite localement (de la graine au plant). Les essences seront choisies parmi la palette locale en limitant les variétés horticoles et les cultivars. Les produits et fournitures seront également choisis pour minimiser l'impact carbone en faisant appel aux entreprises et fournisseurs locaux.

Une optimisation de la terre du site sera mise à profit dans le but de limiter les apports extérieurs.